

A decorative border consisting of a repeating pattern of stylized floral motifs, possibly hibiscus or similar flowers, arranged in a rectangular frame around the text.

**UICN-BRAC
PROGRAMME FORETS GUINEENNES
BASSES**

**RAPPORT DE LA MISSION
D'EVALUATION FINALE**

08 AU 13 août 2004

**M. Rémi JIAGHO
et
Mme ZANG ZANG Ursule**

SOMMAIRE

	Pages
Liste des abréviations	3
1. Introduction et contexte	4
2. Liste des microprojets financés	4
3. Etats des microprojets	
3.1. CERAD	6
3.2. GIC Forest Com -Village Ebondi	9
3.3. ENVIROPROTECT	12
3.4. ASSOFOFI	14
3.5. SATEC	17
3.6. Greenlife Foundation International (GREFOT)	19
3.7. ENVIREP	20
3.8. CERUT	21
4. Résumé des leçons apprises	23
5. Perspectives pour la deuxième phase du projet	23
FGB	

LISTE DES ABREVIATIONS

UICN	:	Union Mondiale pour la Nature
BRAC	:	Bureau Régional de l'UICN pour l'Afrique Centrale
GREFOT	:	Greenlife Foundation International
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
CERAD	:	Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable en Afrique
ENVIREP	:	Environnement and Resource Protection
ENVIROPROTECT:		Association Internationale pour la Protection de l'Environnement
SATEC	:	Sustainable Agricultural Technicians
ASSOFOMI	:	Association of Oku Forest Management Institutions
GIC	:	Groupe d'Initiative Commune
FGB	:	Forêts Guinéennes Basses
MINEF	:	Ministère de l'Environnement et des Forêts
MINUH	:	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
MINEPIA	:	Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales
MINAGRI	:	Ministère de l'Agriculture
MEAO	:	Mission d'Equipement et d'Aménagement de l'Océan
KIFP	:	Kilum Ijim Forest Project

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Programme Forêts Guinéennes Basses exécuté par le Bureau Régional de l'UICN pour l'Afrique Centrale (BRAC) a pour objet de susciter la conservation dans les forêts frontalières de l'Ouest du Cameroun, de la Guinée équatoriale et du Nord du Gabon. Ces forêts qui abritent de nombreuses espèces endémiques et en voie de disparition sont en effet menacées par de nombreux facteurs dont les activités humaines.

La stratégie globale du Programme FGB est d'appuyer le renforcement des capacités au sein des organisations locales et des parties prenantes impliquées dans la conservation des ressources des forêts guinéennes basses. Il s'agit en fait d'accorder les petites subventions aux ONG et organisations locales pour financer les activités visant le renforcement des capacités des parties prenantes dans la conservation des ressources naturelles de la forêt guinéenne basse.

Démarré en mai 2001, le Programme FGB a accordé des subventions à 9 organisations locales au Cameroun pour exécuter des projets ayant trait à la conservation et à la gestion durable des ressources de la biodiversité. Rendu à la fin de cette 1^{ère} phase, il était important et utile qu'il y ait une évaluation finale de l'ensemble des projets afin d'apprécier leur niveau de mise en oeuvre et de tirer les leçons apprises. La mission qui s'est déroulée du 08 au 13 août puis du 03 au 04 septembre 2004, était composée des personnes suivantes :

- Rémi JIAGHO de l'UICN-BRAC,
- Mme Ursule ZANG ZANG du MINEF,
- Solange NWOGA de Radio-Environnement,
- Christian DJOMO (chauffeur qui accompagnait la mission).

Liste des microprojets financés

Titre des Projets	ONG	Localisation
Projet d'appui-accompagnement à la cogestion adaptative des forêts côtières du Sud Cameroun et à l'intégration des leçons apprises dans la politique et la législation forestière	CERAD	Kribi (Campo-Ma'an)
Awing Montane Forest Rehabilitation and Conservation through micro schemes for Improved Natural Resource Management	GREFOT	Périphérie du Lac Awing
Education and sensitisation of the local	ENVIREP	Limbé

community to sustainable manage the Bimbia - Bonadikombo Forest		
Participation des populations à l'élaboration de la stratégie de gestion durable des forêts guinéennes basses de l'arrondissement de Dibombari	ENVIROPROTECT	Dibombari
Accompagnement des populations et de la municipalité de Dibombari dans la mise en oeuvre de la stratégie et du plan d'action de gestion durable des ressources de la biodiversité de Dibombari		
The Kefem Forest Beefarming Project, Kedjom-Keku village, Tubah Subdivision	SATEC	Tubah Subdivision (Bamenda)
Community-based Ecotourism Development within the Kilum-Ijim Forest in Oku Subdivision	ASSOFOMI	Elak, Oku
Mise en oeuvre de la gestion durable des ressources naturelles de la forêt communautaire d'Ebondi	GIC Forest Com	Ebondi, Kribi

2. Déroutement de la mission

Au total, 6 microprojets ont été évalués dans les zones de Kribi, Dibombari, Bamenda et Oku. Dans les localités concernées, les autorités suivantes ont été rencontrées :

- Délégué Départemental de l'Océan,
- Sous - Préfet et Maire de Dibombari,
- Délégué Provincial de l'Environnement et Forêts du Nord-Ouest,
- Délégué Départemental de l'Environnement et Forêts de Bui.

Egalement, au cours de chaque étape, les populations ont été rencontrés, ainsi que les responsables des ONG bénéficiaires des subventions. Un rapportage photo, vidéo et audio a été réalisé par la journaliste.

3. ETAT DES MICROPROJETS

3.1. CERAD

3.1.1. Résultats de l'évaluation

Activités/Résultats prévus	Niveau de réalisation	Moyens vérifiés
Analyse 4R des pratiques actuelles de gestion des forêts côtières	OK	Rapports Interviews des populations
Développement d'un processus de cogestion adaptative des forêts côtières	OK	Accord de gestion Liste des membres du Comité de gestion Rapports
Appui à la réforme et à l'adaptation de la législation forestière camerounaise en matière de gestion des forêts côtières	OK	Brochures de capitalisation Photos CD-Rom Enregistrement audio Rapports

3.1.2. Contribution à l'atteinte des objectifs du projet FGB

Objectif(s) initial(aux) visé(s) par le microprojet, parmi ceux du FGB	Cette contribution à l'atteinte des objectifs de FGB a-t-elle été :		
	Satisfaisante ?	Partielle ?	Nulle ?
Assurer l'éducation et la sensibilisation environnementale		OUI	
Contribuer au renforcement des capacités des groupes cibles dans divers niveaux ayant trait à la gestion durable et à la conservation des forêts		OUI	

NB : A la lecture des commentaires des populations et des autorités locales, la contribution partielle à l'atteinte des objectifs du projet FGB serait due au fait que l'ONG n'a pas eu suffisamment de moyen et de temps pour ses actions.

Réalisations concrètes

- Analyse des pratiques actuelles de gestion des forêts côtières au niveau des populations, des administrations et des projets (analyse 4R) ;
- Synthèse de la situation des 4R de toutes les parties prenantes ;
- Organisation d'un atelier de validation des résultats de l'analyse diagnostique ;
- Négociation des options de gestion des forêts côtières avec les parties prenantes ;
- Mise en place de Comité de suivi de la gestion des forêts côtières ;
- Rédaction d'un document de synthèse sur les leçons apprises d'un processus de cogestion des forêts côtières
- Campagne de sensibilisation sur les leçons apprises (émissions radio, ateliers d'information, articles en préparation, etc.).

3.1.3. Observations générales sur le projet

- Le projet a permis aux populations de prendre connaissance de certaines problématiques : sécurisation de l'espace vital, lutte contre la pollution, techniques de consommation durable, organisation communautaire, pratiques culturelles modernes, législations forestières ;
- Le projet a connu une bonne implication des autorités locales ;
- La retransmission des leçons apprises par les leaders locaux n'est pas effective ; mais les concernés évoquent le manque de moyens financiers ;
- Les populations sollicitent la mise en œuvre des alternatives ;
- Les différentes sensibilisations ont été insuffisantes pour couvrir l'ensemble des parties prenantes, notamment dans les villages ; ainsi beaucoup d'efforts restent à faire pour toucher toutes les populations ;
- Le changement de l'équipe de gestion du projet a eu des répercussions au niveau de la mise en œuvre du projet.

3.1.4. Leçons apprises lors de la mise en œuvre de ce projet

Au terme des activités de la phase recherche-action participative du projet, dix leçons essentielles ont pu être dégagées des études et des activités entreprises sur le terrain :

- Les populations locales estiment qu'elles ont des droits coutumiers d'utilisation des forêts côtières (agriculture, pêche, chasse, utilisation des produits forestiers, etc.) qui demeurent méconnus par les services techniques administratifs en charge de la gestion de ces forêts ;

- La responsabilité des populations dans la gestion des forêts côtières couvre les domaines de surveillance, de protection et de conservation de celles-ci ;
- Les normes et pratiques coutumières de gestion des forêts côtières ne sont pas prises en compte dans les dynamiques étatiques et administratives de gestion des forêts côtières ;
- La délimitation de la zone côtière n'est pas explicite tant entre les populations et les administrations techniques qu'entre les administrations elles-mêmes ;
- Les relations entre les populations villageoises et l'administration forestière dans la gestion des forêts côtières sont conflictuelles : les populations reprochent aux représentants du MINEF leur abus d'autorité, la faiblesse de dialogue et de communication sur le contenu de la législation en matière de gestion des forêts côtières ;
- Les populations villageoises proposent le développement des forêts côtières comme une opportunité de valorisation, de gestion durable, de conservation des forêts côtières et de responsabilisation des populations dans ce processus ;
- Les embouchures constituent des zones de concentration des ressources halieutiques de la zone côtière. Il serait donc nécessaire de développer un processus durable de ces zones écologiques pour le bien des populations locales ;
- L'impact de l'utilisation des revenus issus de l'exploitation communautaire des forêts côtières dans l'amélioration des moyens d'existence des populations villageoises est encore très faible : les populations ne reçoivent pas la part de redevances forestières qui leur est destinée et elles ne sont pas suffisamment organisées pour mieux gérer les ressources financières issues de leurs activités socioéconomiques locales (pêche, agriculture, chasse, etc.) ;
- Il existe des conflits entre les administrations elles-mêmes dans la délimitation et la gestion des compétences en matière de gestion des forêts côtières. Les pratiques administratives sont elles-mêmes divergentes. C'est le cas notamment entre MINEF, le MINUH, le MINEPIA, le MINAGRI et la MEAO ;
- La cogestion est une approche appropriée pour construire et développer la gestion collaborative et partenariale des forêts côtières avec l'ensemble des parties prenantes. Il y a un besoin de cogestion ; mais il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de toutes les parties prenantes et de leurs accompagnateurs en cogestion des ressources naturelles. La démarche est nouvelle pour l'ensemble des parties prenantes. Il apparaît nécessaire de mettre tous les acteurs en position d'apprentissage par l'action

pour obtenir leur totale participation et leur appropriation du processus ;

- Le CERAD offre l'opportunité d'une plate-forme qui regrouperait tous les acteurs en vue d'une action concertée.

3.1.5. Les impacts du projet

De manière fondamentale, le projet a eu les impacts suivants :

- Production de connaissances sur les pratiques actuelles de gestion des forêts côtières ;
- Les différentes parties prenantes ont été informées et formées sur les concepts de cogestion, de gestion collaborative et partenariale, d'identification des conflits liés à la gestion des forêts côtières, ainsi que sur la législation forestière ;
- Mise en place d'un processus de gestion collaborative et partenariale des forêts côtières (création d'un comité de suivi provisoire de la gestion des forêts côtières de Campo-Ma'an).

3.1.6. Perspectives et recommandations

Au terme de ce projet, nous tirons les perspectives et recommandations suivantes :

- Initier un processus de diffusion des résultats obtenus par les études au niveau des administrations, et appuyer la prise des décisions (au niveau politique et administratif) adéquates ;
- Appuyer le fonctionnement effectif du comité de suivi de gestion des forêts côtières et mettre en place un groupe de travail dont l'un des mandats serait la réalisation des propositions concrètes d'aménagement collaborative des forêts côtières ;
- Créer et animer un forum de rencontre des ONG locales et des administrations dans le processus de gestion des forêts côtières ;
- Appuyer l'organisation des séances de retransmission des leçons par les leaders au niveau des villages ;
- Mettre les fiches de synthèse des leçons apprises sur papier durable et produire beaucoup d'exemplaires pour une large diffusion au niveau des partenaires de l'UICN (notamment au cours de l'atelier sur les leçons apprises).

3.2. GIC Forest Com - Village Ebondi

3.2.1. Résultats de l'évaluation

Activités/Résultats prévus	Niveau de réalisation	Moyens vérifiés
-----------------------------------	------------------------------	------------------------

Mise en œuvre de l'exploitation artisanale de bois <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prospection ▪ Matériels de sécurité ▪ Location /tronçonneuses 	Ok	Rapports Interviews des populations
Entretien des limites	OK	Rapport 1 ^{ère} phase
Régénération des ressources ligneuses <ul style="list-style-type: none"> ▪ Artificielle ▪ Naturelle 	OK	Rapport 1 ^{ère} phase Visite des sites de régénération
Réalisation des œuvres socioéconomiques	La construction d'un école est en cours et sera achevée d'ici septembre 2004	
Mise en place d'une palmeraie	25%	

Commentaires :

La mise en place de la palmeraie qui constituent la dernière activité est retardée suite aux contraintes naturelles. En effet, cette activité comporte 5 étapes suivants le cadre logique :

- L'achat des plants,
- Le nettoyage du site,
- La trouaison et le piquetage,
- La mise en terre,
- L'achat des intrants et l'enrichissement.

Le nettoyage du site est en cours (abattage et tronçonnage) et ne pourra s'achever qu'en saison sèche (avec le dégagement et le brûlis), d'après la population. Par contre, une pépinière de 250 plants a été mise en place.

3.2.2. Contribution à l'atteinte des objectifs du projet FGB

Objectif(s) initial(aux) visé(s) par le microprojet, parmi ceux du FGB	Cette contribution à l'atteinte des objectifs de FGB a-t-elle été :		
	Satisfaisante ?	Partielle ?	Nulle ?
Appuyer les groupes cibles et les programmes visant l'exploitation durable des FGB	OUI		
Accroître et renforcer les capacités de gestion des groupes cibles	OUI		

Contribuer au renforcement des capacités des groupes cibles dans divers niveaux ayant trait à la gestion durable et à la conservation des forêts	OUI		
--	------------	--	--

3.2.3. Les impacts du projet

- Les populations directement impliquées dans le processus ont affirmé que leurs conditions de vie sont entrain d'être améliorées ;
- L'exploitation du bois a permis à certaines personnes de construire des cases ;
- On note une réelle diminution de l'exploitation frauduleuse dans ce village ;
- Les capacités des populations ont été renforcées dans divers domaines (exploitation forestière, régénération, etc.) ;
- Les œuvres socioéconomiques sont en cours de réalisation ;
- La réalisation des inventaires d'exploitation a permis un afflux de partenaires.

3.2.4. Observations générales sur le projet

- La Délégation départementale de l'environnement et des forêts n'a jamais été informée de l'existence de ce projet, ainsi que de son financement par les fonds FGB ; cela pose un problème de gouvernance autour de ce processus.
- Le retard consommé lors de la mise en place de la palmeraie est dû à des contraintes naturelles.
- Le GIC n'a pas encore perçu le dernier décaissement de 500 000 FCFA ; le compte a été ouvert avec le chèque reçu et le transfert n'a pas encore été effectué.
- Malgré les lacunes observées au niveau des capacités de gestion du GIC, on espère que le renforcement de cette structure actuellement effectué par AfriConsult, sur le financement de la SNV contribuera à une meilleure structuration du GIC.

3.2.5. Recommandations et perspectives

Au terme de l'évaluation, l'équipe a noté que des contraintes naturelles ne pourraient permettre la mise en place de la palmeraie dans un délai raisonnable. C'est la raison pour laquelle nous recommandons la clôture de ce microprojet, après l'achat des plants, des intrants, ainsi qu'après l'abattage de superficie requise et la production du rapport final. Ainsi,

après une visite de vérification de la réalisation de ces actions, on pourra débloquer la dernière tranche de financement.

3.3. ENVIROPROTECT

3.3.1. Résultats de l'évaluation

Activités/Résultats prévus	Niveau de réalisation	Commentaires
Inventaires des sociétés polluantes	OK	
Analyse chimique des eaux	OK	Le contrat d'analyse reste attendu
Elaboration du rapport d'étude	OK	
Diffusion du rapport		Aucun élément d'information à ce sujet
Atelier de restitution		Non encore réalisé
Appui à la tenue de 4 réunions du Comité de gestion des ressources biologiques		Pas d'éléments d'information à ce sujet
Activités de foresterie communautaire		Aucune action réalisée

3.3.2. Contribution à l'atteinte des objectifs du projet FGB

Objectif(s) initial(aux) visé(s) par le microprojet, parmi ceux du FGB	Cette contribution à l'atteinte des objectifs de FGB a-t-elle été :		
	Satisfaisante ?	Partielle ?	Nulle ?
Appuyer les groupes cibles et les programmes visant l'exploitation durable des FGB		OUI	
Appuyer les groupes cibles et les programmes visant l'exploitation durable des FGB			OUI
Accroître et renforcer les capacités de gestion des groupes cibles			OUI
Contribuer au renforcement des capacités des groupes cibles dans divers niveaux ayant trait à la gestion durable et à la conservation des forêts			OUI

Commentaires :

Seuls les activités liées à la pollution ont été réalisées depuis la signature du contrat. Les résultats de l'analyse chimique des eaux n'ont pas encore été restitués et diffusés au niveau des acteurs. De même l'autorité administrative (Sous-préfet) de Dibombari ignore complètement les actions de EnviroProtect. Ce qui pose une fois de plus le problème de **durabilité** et **d'impact** des actions entreprises par EnviroProtect.

3.3.3. Les impacts du projet

De manière fondamentale, l'on peut dire que ce projet qui visait la mise en œuvre du plan de gestion des ressources n'a encore pratiquement produit aucun impact, puisque les résultats de l'analyse chimique des eaux (seules activités réalisées) ne sont même pas encore diffusés au niveau local.

3.3.4. Les leçons apprises pendant la mise en œuvre du projet

La mise en œuvre de ce microprojet pose le problème des mécanismes et stratégies d'information des populations locales et des autorités locales sur les micro subventions. Il pose également le problème du rôle des autorités locales sur le développement local. Doivent-ils être des acteurs directs ou alors des personnes d'appui ? L'expérience de Dibombari peut d'ores et déjà nous permettre de les considérer plus tôt comme des personnes d'appui, car étant appelé à servir l'état dans toutes les localités du Cameroun, mais bien plus, elles seules peuvent pérenniser une action ponctuelle.

3.3.5. Observations générales sur le projet

- Le projet qui initialement devait s'achever en juin 2004 n'a pas encore connu la mise en œuvre de la moitié de ses activités. Le volet concernant la pollution n'est pas encore clôturé et le processus de foresterie communautaire n'est même pas encore démarré. Pourtant la date butoir de dépôt de tous les rapports finaux était fixée à juillet 2004 ;
- Le rôle du comité de pilotage du plan de gestion des ressources naturelles de Dibombari, mis en place avec l'appui de EnviroProtect est problématique. La présence de fonctionnaires dans ce comité peut être à tout moment un facteur de blocage à la gestion de ressources et à l'implication des populations dans le processus ;
- Le conflit né entre EnviroProtect et le comité de gestion des ressources (requête pour financement des activités de sensibilisation) est principalement causé par une rétention d'information concernant le projet par EnviroProtect. D'autres causes constatées sur le terrain sont : une mauvaise circulation des informations entre les responsables de EnviroProtect, le non-

respect de l'autorité administrative par les responsables de EnviroProtect, l'absence quasi-permanente du Chef de poste forestier, la non-implication des populations et des autorités dans certaines actions, etc.

3.3.6. Perspectives et recommandations

A l'analyse de l'ensemble des informations recueillies sur ce projet, nous tirons des recommandations suivantes :

- La décision sur l'avenir de ce micro projet doit être sérieusement étudiée en tenant compte des contraintes de temps, du retard accumulé et des exigences de MacArthur ;
- EnviroProtect doit finaliser les actions entreprises dans le cadre du volet pollution dont il a déjà perçu le financement (restitution, diffusion, appui à l'organisation des réunions du comité de gestion) dans les meilleurs délais, puis attendre la décision de l'UICN-BRAC avant de mettre en œuvre le deuxième volet (foresterie communautaire) ;
- En tenant compte des recommandations du Sous-Préfet actuel, il faut envisager une révision de la composition des membres du Comité de pilotage du plan d'action de gestion durable des ressources biologiques de Dibombari, en considérant les autorités administratives comme personnels d'appui et non comme des acteurs directs.

3.4. ASSOFOFI

3.4.1. Résultats de l'évaluation

Activités/Résultats prévus	Niveau de réalisation	Commentaires
Un centre d'accueil et d'information est construit et est fonctionnel à Elak-Oku	OK	L'équipement interne du centre n'est pas achevé (il manque la table et les chaises, ainsi que les couvertures sur le lit). De plus, la connexion du centre sur le réseau d'eau et d'électricité a quelques défaillances.
Les informations relatives à l'écotourisme à Oku est rendu disponible pour le grand public	OK	Une brochure intitulée "Oku as a touristic destination : the land of all beauties" a été produite en 1 000 exemplaires et est en cours de diffusion
L'ASSOFOMI a des capacités requises pour mettre en œuvre la gestion de l'écotourisme à Oku	OK	Les membres de l'ASSOFOMI ont reçu des formations sur la gestion de l'écotourisme. La

		secrétaire/réceptionniste n'a pas été formée à cause des problèmes budgétaires et d'un changement de vision des membres de l'ASSOFOMI.
--	--	--

Commentaires :

Ce microprojet qui, globalement est un succès a connu quelques difficultés liées à la budgétisation. En effet, certaines actions prévues n'ont pas été entièrement réalisées parce que les fonds alloués étaient insuffisants. De plus, d'après les membres de l'ASSOFOMI, l'achat de certains équipements (rideaux et équipements de toilettes) vers la fin du projet, a été réalisé sans implication, à Bamenda. Ils auraient utilisé de l'argent de manière plus efficiente en achetant du matériel moins coûteux dans la zone de Oku.

3.4.2. Contribution à l'atteinte des objectifs du projet FGB

Objectif(s) initial(aux) visé(s) par le microprojet, parmi ceux du FGB	Cette contribution à l'atteinte des objectifs de FGB a-t-elle été :		
	Satisfaisante ?	Partielle ?	Nulle ?
Appuyer les groupes cibles et les programmes visant l'exploitation durable des FGB	OUI		
Accroître et renforcer les capacités de gestion des groupes cibles		OUI	
Contribuer au renforcement des capacités des groupes cibles dans divers niveaux ayant trait à la gestion durable et à la conservation des forêts		OUI	
Mettre au point des véritables incitatifs à la gestion durable des forêts	OUI		

NB : La contribution partielle à certains objectifs est due au fait que certaines actions prévues n'ont pas été entièrement réalisées pour cause d'insuffisance de moyens et surtout d'un manque d'autonomie financière.

3.4.3. Leçons apprises et acquis

Au regard de ce projet, on peut tirer comme leçon qu'il est possible de mobiliser des co-financements pour la mise en œuvre des œuvres de développement. C'est le cas ici entre UICN/BRAC, BHFP et ASSOFOMI.

Cela présente des avantages, mais le rôle des uns et des autres doit être clairement défini, et en plus, la gestion d'un tel cofinancement doit être participative.

En ce qui concerne les acquis, on peut citer entre autre l'ouverture d'un compte bancaire par ASSOFOMI. Cet action témoigne du désir d'une autonomie financière par cette organisation.

3.4.3. Impacts du projet

- Le projet a permis de créer des interactions et des liens de partenariat entre les promoteurs potentiels d'écotourisme dans la région. Il a ainsi permis de créer des liens entre l'ASSOFOMI, le MINEF et les autorités municipales.
- Le projet a permis de déterminer le domaine où des formations doivent être entreprises pour maximiser les bénéfices de la gestion rationnelle des ressources écotouristiques.
- Le projet a permis d'amorcer l'indépendance de l'ASSOFOMI vis-à-vis des Projets internationaux tels que le KIFP. En effet, lorsque le centre deviendra effectivement opérationnel, il générera des revenus au profit des membres de l'association.
- Le projet a permis de mettre en exergue des liens entre conservation de la diversité biologique et l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la non-utilisation des ressources forestières.
- Le projet a permis d'inculquer aux populations la notion de fundraising.

3.4.4. Perspectives et recommandations

L'équipe d'évaluation a constaté sur le terrain l'impact de ce projet dont la mise en œuvre a été une réussite. Mais, le centre n'est pas encore opérationnel à cause de quelques finitions. Ainsi, l'équipe d'évaluation recommande le financement des finitions de ce centre, afin de le rendre opérationnel.

En terme de perspective, il serait souhaitable pour ASSOFOMI de :

- Créer un site Web
- Se mettre en contact avec d'autres sites écotouristiques en vue du partage d'expériences
- Assurer une large diffusion des brochures, au niveau national et international
- Accentuer la formation des membres en gestion comptable et financière et en gestion hôtelière

3.5. SATEC

3.5.1. Résultats de l'évaluation

Activités/Résultats prévus	Niveau de réalisation
Minimiser la pression sur la forêt de Kefem tout en augmentant le potentiel de revenus des paysans bénéficiaires	OK
Former une vingtaine de paysans aux techniques d'apiculture moderne	OK
Pouvoir les paysans en équipement d'apiculture	OK
Appuyer la plantation des arbres mellifères par les paysans	OK
Appuyer la création d'un comité de promotion de l'apiculture moderne	OK
Organiser diverses formations	OK
Organiser des visites d'échange	OK

3.5.2. Contribution à l'atteinte des objectifs du projet FGB

Objectif(s) initial(aux) visé(s) par le microprojet, parmi ceux du FGB	Cette contribution à l'atteinte des objectifs de FGB a-t-elle été :		
	Satisfaisante ?	Partielle ?	Nulle ?
Appuyer les groupes cibles et les programmes visant l'exploitation durable des FGB	OUI		
Accroître et renforcer les capacités de gestion des groupes cibles		OUI	
Contribuer au renforcement des capacités des groupes cibles dans divers niveaux ayant trait à la gestion durable et à la conservation des forêts		OUI	
Mettre au point des véritables incitatifs à la gestion durable des forêts	OUI		

NB :

- La contribution partielle à certains objectifs est due au fait que certaines actions prévues n'ont pas été entièrement réalisées pour cause d'insuffisance de moyens.

- On a noté que la colonisation des ruches était effective dans la plupart des ruches visitées.

3.5.3. Leçons apprises pendant la mise en œuvre du projet

Au terme de ce projet, nous pouvons conclure que l'apiculture moderne est une alternative judicieuse à l'exploitation des ressources forestières et de lutte contre la pauvreté. En effet, elle permet non seulement d'améliorer le niveau de revenu et d'alimentation, mais également de conserver les arbres mellifères et la lutte contre les feux de brousse.

3.5.3. Les impacts du projet

La mission a permis de mettre en évidence les impacts suivants générés par le projet :

- Le miel produit a une qualité supérieure au miel traditionnel ;
- Les paysans bénéficiaires affirment que le miel produit donne des revenus meilleurs ;
- Les paysans bénéficiaires de l'appui affirment qu'ils n'utilisent plus le feu de brousse pour la collecte du miel ;
- Plus de 4 000 plants d'espèces mellifères et agroforestières ont été plantés, afin de permettre la production du miel tout au long de l'année (NB : certaines espèces fleurissent toute l'année).

3.5.4. Perspectives et recommandations

Ce microprojet est l'un des modèles de projet permettant de faire le lien entre la lutte contre la pauvreté et la conservation de la nature. En effet, la production de miel à travers des techniques modernes permet d'avoir du miel de bonne qualité, pendant toute l'année. Elle permet également de conserver les arbres qui produisent des fleurs recherchées par les abeilles pour le miel et d'utiliser des équipements alternatives au feu de brousse. Mais, pour que l'impact puisse être ressentie à grande échelle, il faut que le type d'appui que l'ONG a apporté aux paysans puisse être étendu au delà des 17 personnes.

De plus, la production de miel posera certainement le problème de commercialisation. Aussi, nous recommandons non seulement une plus large diffusion de la technique, mais également l'appui à la commercialisation des producteurs (organisations en coopérative, formation en marketing, identification des circuits de commercialisation, etc.). En outre, nous recommandons une plus grande collaboration avec les autorités du MINEF local.

3.6. GreenLife Foundation International (GREFOT)

3.6.1. Résultats de l'évaluation

Activités/Résultats prévus	Niveau de réalisation
Autonomous and functional watershed management committee exist in the Akum communities	OK
Erosion control and soil stabilisation in water intake and farming areas in the critically degraded area	OK
Soil and water conservation	OK
Sensitisation	OK
Appropriate land use and spatial arrangement	OK

Réalisations concrètes du projet

- Création de 3 comités de gestion des bassins versants dans 3 communautés riveraines des forêts du Mont Awing ;
- Renforcement des capacités des populations à la production agroforestière dans un espace à viabiliser du bassin ;
- Information et sensibilisation à la conservation des forêts indigènes dans le bassin versant, autour les rivières et des cours d'eau, ainsi que sur les alternatives à la gestion durable du couvert forestier ;
- Mise en plantation de 7 000 plants d'arbres, sur une superficie totale de 25 ha de site critique du bassin hydrographique. Les espèces concernées sont non seulement les espèces agroforestières, mais également les plantes qui absorbent de l'eau dans les zones de retenues d'eau et les plantes médicinales ;
- Réalisation d'un guide de sensibilisation et de formation sur pratiques agroforestières ;
- Aménagement des zones de pâtures pour les animaux d'élevage avec près de 200 kg des semences améliorées.

3.6.2. Contribution à l'atteinte des objectifs du projet FGB

Objectif(s) initial(aux) visé(s) par le microprojet, parmi ceux du FGB	Cette contribution à l'atteinte des objectifs de FGB a-t-elle été :		
	Satisfaisante ?	Partielle ?	Nulle ?
Appuyer les groupes cibles et les programmes visant l'exploitation durable des FGB	OUI		
Accroître et renforcer les capacités de gestion des groupes cibles	OUI		

3.6.3. Impacts du projet

De manière fondamentale, les impacts à court terme se situent au niveau de la prise de conscience des populations sur les pratiques de conservation et de gestion durable. On assiste à la mise en place des associations culturelles entre les cultures vivrières et les arbres de diverses espèces par les populations. Ces populations se sont rendues compte de l'importance de l'entretien des arbres dans ce site critique.

3.6.4. Leçons apprises pendant la mise en œuvre du projet

A la fin de ce projet qui a connu beaucoup de retard et de difficultés, on se rend compte que le suivi de proximité est indispensable à la réussite d'un projet. Cela nous amène à nous poser la question de savoir ce que deviendra le projet à la fin de cette phase du programme FGB. C'est à la suite de cette interrogation que l'on peut relever l'importance du MINEF local dans le processus de subvention. Le MINEF est en fait la seule structure à qui peut incomber le suivi après le bouclage d'un microprojet de cette nature. C'est ainsi que nous suggérons, dans certains microprojet, la budgétisation du suivi MINEF afin d'inciter une plus grande appropriation, un plus grand cadrage avec le PSFE et une large diffusion au niveau des autorités administratives.

3.6.5. Observations générales sur le projet

Malgré les résultats obtenus, les capacités organisationnelles de l'ONG constitue un écueil à la réalisation de ses objectifs. En effet, il y a eu une absence de communication entre l'ONG et l'UICN pendant au 6 mois. Le rapport final venait d'être transmis alors qu'il est sollicité depuis au moins 5 mois.

3.6.6. Perspectives et recommandations

Les négociations entreprises par GREFOT, sont en cours avec la Whitley Laing Foundation pour le financement de la suite des actions. En marge de cette action intéressante de "fund raising", nous recommandons à l'ONG la mise en place d'un cadre organisationnel adéquat pour garantir la mise en œuvre efficace de ses activités.

3.7. ENVIREP

L'équipe a rencontré le Directeur d'ENVIREP à Kribi (le 08 août 2004) et un consultant de l'organisation (Mr AKUM) à Limbé. A la lecture des échanges, l'activité d'inventaire et de marquage des espèces n'a pas eu lieu. La principale contrainte est climatique. Mais l'ONG entend la réaliser dès le début de la saison sèche avec des fonds extérieurs. En outre, le responsable a montré de manière évidente sa réticence à restituer les appareils achetés dans le cadre du microprojet.

3.8. CERUT

3.8.1. Résultats de l'évaluation

Activités/Résultats prévus	Niveau de réalisation et commentaires
Participate in public enlightenment campaign activities	OK. Près de 150 personnes ont été sensibilisées sur la domestication des aulacodes.
Organise media campaign on cutting grass domestication	
Organise free open training days on cutting grass domestication for the public	OK. Au total 23 personnes ont été formées sur la domestication des aulacodes. Depuis la fin du projet, le formation des populations continue
Organise two concretisation training workshops on cutting grass domestication	
Assist local groups to setting up their own cane rat farms	Au total 7 personnes ont été appuyées sur la mise en place des unités d'élevage d'aulacodes par le CERUT.

Réalisations concrètes du projet

- Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation du public sur les activités favorisant la conservation et l'amélioration du niveau de revenus (apiculture, myciculture, agroforesterie, etc.) ;
- Orientation de près de 150 personnes vers l'intérêt à l'élevage des aulacodes ;
- Formation de 23 personnes sur l'élevage des aulacodes ;
- Appui à la mise en place des unités d'élevage à 7 personnes ;
- Suivi régulier des éleveurs

NB : L'équipe d'évaluation a visité deux éleveurs à la périphérie de Limbé, qui ont respectivement 18 animaux et 39 animaux dans leurs unités d'élevage d'aulacodes (ces deux éleveurs ont reçu chacun 5 animaux pendant la mise en œuvre du projet).

3.8.2. Contribution à l'atteinte des objectifs du projet FGB

Objectif(s) initial(aux) visé(s) par le microprojet, parmi ceux du FGB	Cette contribution à l'atteinte des objectifs de FGB a-t-elle été :		
	Satisfaisante ?	Partielle ?	Nulle ?
Appuyer les groupes cibles et les programmes visant l'exploitation durable des FGB	OUI		

Accroître et renforcer les capacités de gestion des groupes cibles		OUI	
Contribuer au renforcement des capacités des groupes cibles dans divers niveaux ayant trait à la gestion durable et à la conservation des forêts		OUI	
Mettre au point des véritables incitatifs à la gestion durable des forêts	OUI		

NB : La contribution partielle à certains objectifs est due au fait que certaines actions prévues n'ont pas été entièrement réalisées pour cause d'insuffisance de moyens.

3.6.3. Les impacts du projet

Il est très tôt de relever les impacts de ce projet. Mais l'intérêt des populations à l'élevage des aulacodes est une preuve que les impacts à grande échelle ne saurait tarder si d'autres appuis sont apportés aux groupes cibles. On peut toutefois relever la création d'une Association des éleveurs d'aulacodes (ACGRAFA - African Cutting Grass Farmers Association) à l'issue de ce projet. Cette association a pour rôle l'échange entre les membres et la promotion de l'élevage des aulacodes. Notamment également l'impact au niveau de cet éleveurs qui affirment que sa vie a changé depuis qu'il est engagé dans cette activité. Il s'est détourné de l'oisiveté et de la boisson alcoolique pour s'occuper du suivi de ces animaux.

3.8.4. Leçons apprises pendant la mise en œuvre du projet

Au terme de ce projet, on peut tirer les leçons suivantes :

- Les activités alternatives génératrices de revenus comme l'élevage domestiques des animaux sauvages, l'apiculture, l'agroforesterie et la myciculture peuvent apporter une contribution significative à la conservation de la biodiversité.
- Dans les zones de forêts guinéennes basses, il est difficile de mobiliser la contribution des bénéficiaires pour la mise en place des unités d'élevage.
- Malgré l'importance de cette activité d'élevage d'aulacodes, beaucoup de personnes hésitent à se lancer dans cette activité parce qu'il ne produit pas de rendements immédiats.
- L'élevage domestique peut permettre de se détourner de l'oisiveté.

4. RESUME DES LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette mission d'évaluation, l'équipe d'évaluation résume les leçons apprises en ces termes :

- Il y a une nécessité de faire circuler l'information concernant les microprojets aux parties prenantes telles que l'administration, les populations bénéficiaires et les autres partenaires au développement. Il faut définir une stratégie globale d'information et de communication pour ce qui concerne le programme FGB ;
- Le besoin de transparence et de bonne gouvernance au niveau de la gestion des fonds perçus se fait ressentir au niveau de la plus part des microprojets. Il serait nécessaire d'uniformiser les canevas de rapportage financier et technique pour tous les microprojets, et de donner des copies du document de projet aux autorités locales ;
- L'implication de toutes les parties prenantes est insuffisante au niveau de l'ensemble des microprojets. La budgétisation des opérations de suivi par l'administration pourrait cependant augmenter le niveau de participation ;
- Le processus d'ensemble de mise en œuvre du programme nécessite d'être révisé, en tenant compte des remarques précédentes ;
- Tous les microprojets ont eu un retard au cours de leur mise en œuvre ; il s'impose la nécessité de rallonger le temps et même le budget alloué au microprojets ;
- Le rapport d'évaluation doit être transmis au responsable du MINEF local ;
- Le suivi de proximité doit être mis en œuvre pour inciter une plus grande efficacité des actions.

Perspectives pour la deuxième phase du projet

- Mettre un accent sur les projets de proximité (exécuté par les organisations basées localement) ;
- Eviter au maximum les projets de sensibilisation ;
- Le suivi doit avoir une place de choix ;
- Extension des projets réussis ;
- Budgétiser le suivi par l'administration afin d'accroître et d'inciter la participation à la mise en œuvre.
- S'informer auprès des autorités sur les ONG avant leur financement

Annexes

PROGRAMME DE LA MISSION

Jours	Détails du programme de la mission	
Dimanche 08/08/2004	14h : Départ Yaoundé 17h : Arrivée Kribi (coucher)	Nuitée à Kribi
Lundi 09/08/2004	8h : Arrêt à la DDEF 9h : Evaluation CERAD 12h : Départ Kribi 14h : arrivée Ebondi - Evaluation Projet d'Ebondi 16h : départ d'Ebondi 18h : arrivée Douala (Coucher)	Nuitée à Douala
Mardi 10/08/2004	7h : départ Douala 10h : Arrêt au poste forestier de Dibombari 11h : Visite à Dibombari 13h : Départ Dibombari 18h : arrivée à Bamenda (coucher)	Nuitée à Bamenda
Mercredi 11/08/2004	7h : Départ Bamenda (pour Oku) 10h : Rencontre DDEF/Kumbo 12h : Arrivée Oku - Evaluation ASSOFOMI 14h : Départ de Oku (pour Bamenda) 17h : Arrivée Bamenda	Nuitée à Bamenda
Jeudi 12/08/2004	8h : Garage pour réparation véhicule 10h : Départ Bamenda 10h45 : arrivée SATEC - évaluation SATEC 12h : départ SATEC pour Bamenda 14h : Rencontre DDPEF/Nord Ouest - Evaluation GREFOT 17h : fin Evaluation GREFOT	Nuitée à Bamenda
Vendredi 13/08/2004	Retour sur Yaoundé	